

## Initiative Soins Infirmiers : le peuple a conscience de la situation du personnel

**Avec 59 % d'acceptation au niveau fédéral et plus encore 64% d'acceptation à Genève, les Suisses ont clairement indiqué leur souci de donner des garanties de qualité pour les soins à la population. Impliqué dans cette campagne politique, Avenir Syndical se réjouit de ce résultat et en demande une application concrète immédiate. Explications.**

Formation, rémunération et effectifs en suffisance : pour donner des soins de qualité à la population l'Etat doit d'abord investir. Le peuple l'a non seulement compris, mais il enjoint nos autorités à prendre urgemment les mesures nécessaires. La crise du covid aura au moins eu ce mérite : mettre sur le devant de la scène des soignant-e-x-s qui appelaient au secours depuis plusieurs années.

A Genève, le manque de personnel a été voulu dans le système de santé genevois et on en paie aujourd'hui le prix. Dans les EMS par exemple, où les différents Conseil d'Etat qui se sont succédés depuis 2007 ont tous refusé de mettre en œuvre l'Initiative 125 « Pour une meilleure prise en charge des personnes âgées en EMS », pourtant plébiscitée par la population genevoise. Cette initiative demandait la totalité du personnel nécessaire pour garantir les soins et l'encadrement des personnes âgées en EMS. Pierre-François Unger, alors ministre de la Santé, avait quantifié ce besoin à plus de 600 postes et enjoint la population à refuser ce texte en votation. 59.6% des Genevois l'ont accepté, mais les 600 postes n'ont jamais été créés. Résultat, le taux de couverture des soins en EMS est aujourd'hui de 86%. Manquent 14% de soins et de personnel.

Pareil à l'IMAD, qui a souffert du développement de l'ambulatoire et de l'élévation de l'âge d'entrée en EMS. Même à domicile, les personnes sont au final de plus en plus dépendantes des soins, sans que les effectifs n'aient, là non plus, suivi l'augmentation des besoins en soins. Résultat, ici aussi environ 15% de personnel manquant.

De son côté le personnel des HUG, plus grand employeur public du canton, a fait les frais d'une part des différents plans d'austérité voulus par nos élus et, d'autre part, d'une politique managériale visant à enfler la tête de l'institution (15% des effectifs sont des cadres) au détriment du corps. La plupart des services sont en stress constant de par un manque chronique d'effectifs, et parfois aussi d'effectifs formés.

Il ne faut pas chercher bien loin les raisons de la durée de vie professionnelle extrêmement courte d'un-e infirmier-ère-x. Passez 3 mois dans la plupart des services des HUG et vous aurez la réponse. Mais ce constat ne se limite hélas pas au seul personnel infirmier. Aides-soignant-e-x-s, brancardier-ière-x-s, agent-e-x-s de propreté... toutes et tous sont hélas à courir dans les couloirs des HUG.

Pourtant les HUG tardent à engager au prétexte qu'ils n'auraient pas de personnel disponible. C'est faux. Des centaines de soignant-e-x-s travaillent aujourd'hui comme intérimaires sur le canton et ne demandent, le plus souvent, qu'à pouvoir passer fixes. En fait les HUG posent des critères absurdes qui empêchent bon nombre d'engagements, comme par exemple l'exigence sans pertinence que les diplômes infirmiers aient été obtenus après 2012. En agissant ainsi, les HUG discriminent simplement les infirmier-ière-x-s plus âgé-e-x-s.

Il est à relever que le ministre de la Santé vient d'annoncer son intention de supprimer la prime dite « de gériatrie » pour le personnel soignant, alors que le personnel et le syndicat Avenir Syndical réclament depuis de nombreux mois que cette prime soit au contraire octroyée à tous les employé-e-x-s concerné-e-x-s, soit celles et ceux qui doivent dispenser des soins aux personnes âgées, souvent sujettes à des démences et de graves troubles cognitifs, ce qui rend la prise en soin particulièrement compliquée. Cette annonce contrevient totalement à la volonté populaire exprimée ce week-end.

C'est pourquoi, fort du résultat extrêmement clair des votations de ce dimanche, notre syndicat demande au Grand Conseil de prévoir immédiatement au budget de 2022 les amendements nécessaires pour garantir des soins de qualité à la population en :

- Appliquant l'IN 125 pour les EMS par une augmentation de 14% de la part de subventionnement liée aux effectifs,
- Octroyant à l'IMAD les 150 postes nécessaires,
- Octroyant aux HUG les postes les plus urgents soit 150 postes de soignant-e-x-s, 50 postes d'agent-e-x-s de propreté et 10 postes de brancardiers,
- Maintenant la prime gériatrie et assurant son paiement à tous les personnels concernés du canton.

Genève, le 28 novembre 2021

Pour tout renseignement :

David Andenmatten, secrétaire syndical d'Avenir Syndical – 076 615 50 68